

H 91

S. J. 268-4

491

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant pour objet la création d'une **École nationale d'Arts et Métiers à Paris**. (N° 180, année 1905.)

(Nommée le 30 juin 1905.)

MM.

1^{er} BUREAU : THULLIER.

2^e — BEAUPIN.

3^e — BASSINET.

4^e — LABROUSSE.

5^e — CROZET-FOURNEYRON.

6^e — PIETTRE.

7^e — EXPERT-BEZANÇON.

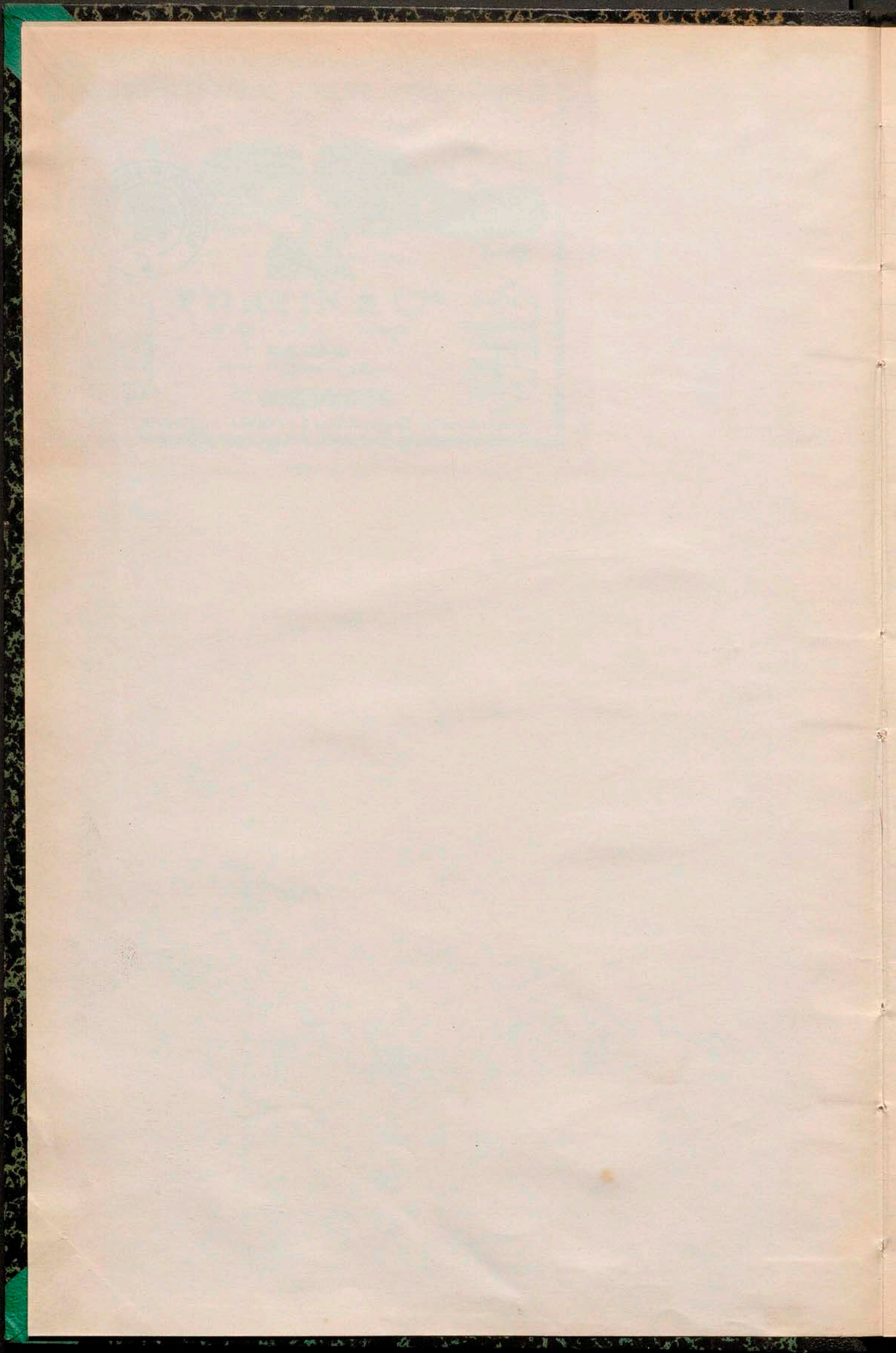
8^e — MAGNIEN.

9^e — Camille JOUFFRAULT.

Secrétaire

Rapporteur

Président



1

Séance du 4 Juillet 1905

Etant présents. M. M. Maymeri Président

M. Beaupin Secrétaire

M. Le Président demande l'opinion des Bureaux

1 Bureau Chuelier favorable

2 Bureau M. Beaupin favorable

3 " " Bassin " "

4 " " Salpêtre " "

5 " " Crozet " "

6 " " Pectin " "

7 " " Esperid " "

8 " " Maymeri " "

9 " " Taffiaux absent

M. Bassin est nommé rapporteur provisoire

Le Président

Le Secrétaire

A. M.

Beaupin

2 . 5

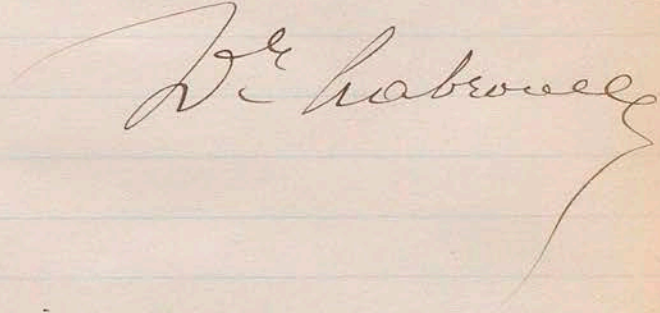
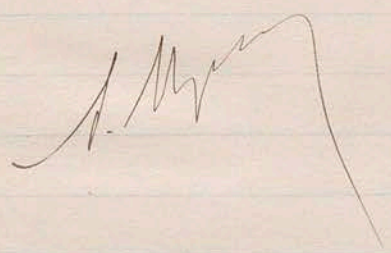
Séance du 27 x 1906

M^r Piètre Président. M. Magnier
M^r Labrousse Secrétaire

M^r Babinet fait un rapport oral dans lequel il expose la question à toute la portée de vue - Les C^u approuvent la manière de voir et l'autorise à rédiger son rapport dans le plus bref délai possible.

Le Président

Le Secrétaire



Séance du 27 février 1906.

Président M^r Magnier - Secrétaire M^r Labrousse

Lecture est donnée du rapport de M^r Babinet qui est adopté et devra être déposé au plus tôt

Le Président

Le Secrétaire

